

# PROMESSE DE DON

au profit de l'association ARCAT à l'occasion de la 25<sup>ème</sup> braderie



Printemps 2011

Nom de la société : .....

Adresse du siège social : .....

Nom du responsable : .....

Tél / Fax : .....

Adresse e-mail : .....

Nombre d'articles que je souhaite donner : .....

(Nous vous remercions de joindre si possible un récapitulatif des articles donnés comprenant leurs prix publics)

## Reçu fiscal

Je souhaite recevoir un reçu fiscal et j'indique le montant global HT de mon don (si vous le connaissez déjà)\* :

.....

Je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

\* Valeur du don évaluée en fonction de son coût de revient suivant le Code Général des Impôts

### Code Général des Impôts, article 238 bis-1-b

Dès communication du montant global de votre don, nous vous ferons parvenir une attestation qui vous permettra d'obtenir la réduction d'impôt définie par la Loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003, comme suit : «ouvrent droit à une **réduction d'impôt égale à 60% de leur montant les versements**, pris dans la limite de 5% du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit (...) de fondations et associations reconnues d'utilité publique, (...) ainsi que d'associations culturelles et de bienfaisance qui sont autorisées à recevoir des dons et legs ».

Nous vous précisons que la valeur de vos dons en nature est déterminée par la valeur en stock des marchandises concernées c'est-à-dire le coût de revient de ces marchandises (article 38 nonies de l'annexe III du CGI : « les marchandises, matières premières, matières et fournitures consommables, emballages perdus, produits en stock et productions en cours au jour de l'inventaire sont **évalués pour leur coût de revient**).

Par ailleurs, si vos dons dépassent la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaires, l'excédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq années suivantes (Art. 238bis du CGI.) En cas d'exercice déficitaire, le **crédit d'impôt est reportable sur les cinq exercices suivants** (Art. 220 E du CGI.).

## Livraison et enlèvement

Je compte livrer directement mes articles à :

Arcat

94/102, rue de Buzenval - 75020 Paris

De 9h à 13h et de 14h à 18h

Je préfère qu'on vienne enlever mes articles (uniquement Paris et proche banlieue) (Précisez l'adresse si différente du siège social) : .....

.....

Je ne souhaite pas voir apparaître le nom de ma marque sur les supports de communication de la braderie

Cachet de la société

Le..... à.....

Signature

Service Événementiel et Partenariats

94-102 rue de Buzenval - 75020 Paris

Tel : 01 44 93 29 03/26 & Fax : 01 44 93 29 28

Email : [emilie.pacheco@groupe-sos.org](mailto:emilie.pacheco@groupe-sos.org)